A24 TABAC; CIGARES; CIGARETTES; ARTICLES POUR FUMEURS

A24B FABRICATION OU PRÉPARATION DU TABAC À FUMER OU À CHIQUER; TABAC; TABAC À PRISER

Schéma général

PRÉPARATION 1/00, 3/00
ÉCOTAGE; COUPE; HUMIDIFICATION..... 5/00; 7/00; 3/00, 9/00
MACHINES À TORSADER 11/00
TRAITEMENT CHIMIQUE..... 15/00
TABAC 13/00

1/00 **Préparation du tabac sur le lieu de récolte** (machines à récolter le tabac A01D 45/16)

1/02 . Installations dans les hangars pour le traitement préliminaire du tabac, p.ex. avec des dispositifs de séchage

1/04 . Examen, triage, enlèvement des impuretés ou nettoyage du tabac (épuration par examen ou triage en général B07B)

1/06 . Enfilage des feuilles de tabac

1/08 . Dispositifs pour suspendre les feuilles de tabac

1/10 . Empaquetage ou pressage du tabac

3/00 **Préparation du tabac à l'usine**

3/02 . Humidification du tabac brut empaqueté (réceptacles pour emballer ou empaqueter leur contenu en condition d'humidité B65D 81/22)

3/04 . Humidification ou séchage des balles de tabac ou du tabac coupé (A24B 3/12 a priorité)

3/06 . Desserrage des feuilles de tabac ou du tabac haché (A24B 3/07 a priorité)

3/07 . Coupe ou cueillette des feuilles écotées; Tranchage des bouts de tige

3/08 . Mélange des tabacs

3/10 . Grillage ou refroidissement du tabac

3/12 . Etuvage, fermentation ou aromatisation du tabac

3/14 . Façonnage de produits de tabac reconstitués, p.ex. matériaux d'enrobage, feuilles, feuilles simulées, rouleaux, pains; Forme de ces produits (délustrage A24C 1/40; papier à tabac ou à cigarette D21H)

3/16 . Tri ou redressement des feuilles

3/18 . Autres traitements des feuilles, p.ex. gonflement, gaufrage, nettoyage

5/00 **Ecotage du tabac**; **Traitement des côtes ou des nervures**

5/02 . par arrachage des côtes

5/04 . par découpage des côtes

5/06 . en détachant des côtes le reste des feuilles

5/08 . par découpage, rasage ou pressage à plat des parties saillantes ou des nervures

5/10 . par écrasement des feuilles suivi de séparation

5/12 . Dispositifs auxiliaires d'écotage

5/14 . Machines pour aplatir les feuilles ou les côtes

5/16 . Autres traitements des côtes ou des nervures, p.ex. repliement, hachage, incision (humidification A24B 3/04)

7/00 **Coupe du tabac** (instruments de coupe à main B26B; coupage en tranche en général B26D 1/00, B26D 3/00)

7/02 . par machines à couteaux à mouvement alternatif

7/04 . par machines à couteaux tournants

7/06 . . à deux jeux de disques de coupe à actions combinées

7/08 . . à couteaux multiples agissant successivement

7/10 . . . à axe de coupe dans le sens de l'alimentation

7/12 . . . à axe de coupe perpendiculaire au sens de l'alimentation

7/14 . Dispositifs d'alimentation ou de régulation pour appareils à couper le tabac

9/00 **Commande du degré d'humidité des produits à base de tabac, p.ex. cigares, cigarettes, tabac pour la pipe** (dispositifs utilisés par les fumeurs pour régler le degré d'humidité des produits à base de tabac A24F 25/00)

11/00 **Machines à torsader le tabac**

13/00 **Tabac pour pipes, pour cigares, p.ex. éléments rapportés dans ceux-ci, ou pour cigarettes**; **Tabac à chiquer**; **Poudre à priser** (traitement mécanique A24B 3/00 à A24B 11/00; produits de tabac reconstitué A24B 3/14; caractéristiques chimiques ou traitement du tabac A24B 15/00)

13/02 . Flocons ou brins de tabac

15/00 **Caractéristiques chimiques ou traitement du tabac**; **Succédanés du tabac** (A24B 3/00 a priorité)

15/10 . Caractéristiques chimiques du tabac ou des succédanés du tabac **[3]**

15/12 . . du tabac reconstitué **[3]**

15/14 . . . fait de tabac et d'un agent de liaison non dérivé du tabac **[3]**

15/16 . . des succédanés du tabac **[3]**

15/18 . Traitement du tabac ou des succédanés du tabac **[3]**

15/20 . . Traitement biochimique **[3]**

15/22 . . par application d'une énergie électrique ou d'une énergie à base d'ondes ou d'un rayonnement de particules **[3]**

15/24 . . par extraction; Extraits de tabac **[3]**

15/26 . . . Utilisation de solvants organiques pour l'extraction **[3]**

15/28 . . par des substances chimiques **[3]**

Note

Dans les groupes A24B 15/30 à A24B 15/42, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée pour la substance. **[3]**

15/30 . . . par des substances organiques **[3]**

15/32 . . . . par des composés acycliques **[3]**

15/34 . . . . comportant un carbocycle autre qu'un cycle aromatique à six chaînons **[3]**

15/36 . . . . comportant un hétérocycle **[3]**

15/38 . . . . . comportant uniquement de l'azote comme hétéro-atomes **[3]**

15/40 . . . . . comportant uniquement de l'oxygène ou du soufre comme hétéro-atomes **[3]**

15/42 . . . par des substances organiques et inorganiques **[3]**

A24C MACHINES POUR LA FABRICATION DES CIGARES OU CIGARETTES

Fabrication des cigares

1/00 Dispositifs ou opérations élémentaires pour la fabrication des cigares (combinaisons de plusieurs opérations de la fabrication des cigares A24C 3/00; fixation ou incorporation des filtres ou bouts A24C 5/47, A24C 5/52; machines pour couper en général B26D)

1/02 . Dispositifs d'alimentation en tabac avec ou sans systèmes pour diviser le tabac en quantités déterminées
1/04 . Dispositifs pour découper les enveloppes ou robes de cigares
1/08 . Fabrication des boudins
1/10 . . Machines à toiles et tables d'enroulement
1/12 . . Machines à rouleaux d'enroulement
1/14 . . Machines à pinces
1/16 . Traitement des boudins
1/18 . . Moules ou presses pour boudins
1/20 . . . Moules rotatifs pour boudins
1/22 . . Roulage des boudins déjà formés
1/24 . . Coupe des boudins à la longueur
1/26 . Application des robes
1/28 . . Mécanismes de transport des robes
1/30 . . Dispositifs pour appliquer les enveloppes sur les boudins
1/32 . . Dispositifs pour former les extrémités des cigares (bouts filtrants, bouts A24D 3/00)
1/34 . . Systèmes pour application d'adhésifs
1/36 . . Coupe des boudins en robes à la longueur
1/38 . Traitement final des cigares, p.ex. triage (séchage des cigares A24B 9/00)
1/40 . . Délustrage ou poudrage des cigares
1/42 . . Marquage, impression ou décoration des cigares
1/44 . . Dispositifs pour mise en faisceaux et pressage des cigares

3/00 Fabrication complète des cigares; **Combinaisons de plusieurs dispositifs ou opérations élémentaires pour la fabrication des cigares**

5/00 Fabrication des cigarettes; **Fabrication des éléments de bouts pour cigares ou cigarettes ou fixation des filtres ou bouts aux cigares ou aux cigarettes [3]**

5/02 . Machines à bourrer les cigarettes
5/04 . . à boudin continu (A24C 5/14 a priorité)
5/06 . . à chambre de pressage
5/08 . Machines à toiles et tables d'enveloppement
5/10 . Machines à rouleaux d'enveloppement
5/12 . Coupe des bouts de cigarettes remplies et roulées
5/14 . Machines du type à boudin continu (dispositifs d'alimentation en tabac A24C 5/39)
5/18 . . Formation du boudin
5/20 . . Moulinets; Supports de bobines; Autres accessoires
5/22 . . Pliage du bord du papier
5/24 . . Collage du bord
5/26 . . Séchage du bord
5/28 . . Coupe du boudin de tabac
5/30 . . . Machines combinées avec des dispositifs d'affûtage des couteaux
5/31 . . avec dispositifs particuliers entrant en fonctionnement lors du démarrage, du ralentissement ou de l'arrêt inopiné de la machine, p.ex. pour détourner ou rompre le boudin continu
5/32 . Séparation, mise en ordre, comptage ou contrôle des cigarettes (en relation avec l'empaquetage B65B 19/00); Réglage de l'alimentation en tabac selon l'état du boudin ou de la cigarette (recherche ou analyse des matériaux par détermination de leurs propriétés chimiques ou physiques G01N; commande en général G05)
5/33 . . Dispositifs de prise ou de mise en ordre
5/34 . . Contrôle des cigarettes ou du boudin, p.ex. pour régler l'alimentation en tabac; Elimination des cigarettes défectueuses
5/343 . . . par des moyens mécaniques, p.ex. palpeurs
5/345 . . . Elimination des cigarettes défectueuses (A24C 5/31 a priorité)
5/35 . Adaptations des appareils de transport pour le transport des cigarettes des machines de fabrication aux machines d'empaquetage
5/352 . . Utilisation de récipients, c. à d. de baquets
5/354 . . . Remplissage des baquets à la machine de fabrication
5/356 . . . Vidage des baquets dans la trémie de la machine d'empaquetage (structure des trémies B65B 19/04)
5/358 . . . Structure des baquets
5/36 . Dispositifs pour enlever le papier ou d'autres éléments des cigarettes défectueuses
5/38 . Machines combinées avec des dispositifs d'impression
5/39 . Dispositifs d'alimentation en tabac (réglage de l'alimentation selon l'état du boudin ou de la cigarette A24C 5/34)
5/40 . Appareils à main pour la fabrication des cigarettes
5/42 . . Appareils de poche pour remplir les cigarettes
5/44 . . Appareils de poche pour rouler les cigarettes
5/46 . Fabrication des tubes de papier à cigarettes (fabrication des tubes de papier en général B31C)
5/47 . Fixation de filtres ou de bouts aux cigares ou aux cigarettes, p.ex. insertion de filtres dans les cigarettes ou dans leurs bouts (A24C 5/52 a priorité; filtres, leur fabrication, bouts A24D 3/00) **[3]**
5/52 . Incorporation de filtres ou de bouts dans un boudin de cigarettes ou de tabac (filtres, leur fabrication, bouts A24D 3/00)
5/54 . Pliage des bouts de tubes de papier à cigarettes après leur remplissage en tabac
5/56 . Fabrication des éléments de bouts, p.ex. fabrication de feuilles de liège pour bouts de cigares ou de cigarettes par voie mécanique (partie chimique de la fabrication des éléments de bouts C08; papier à cigarettes D21H)
5/58 . . Pose des bouts
5/60 . Traitement final des cigarettes, p.ex. marquage, impression, indication de la marque, décoration

A24D CIGARES; CIGARETTES; FILTRES À FUMÉE DE TABAC; BOUTS DE CIGARES OU DE CIGARETTES; FABRICATION DES FILTRES À FUMÉE DE TABAC OU DES BOUTS

1/00 Cigares; Cigarettes
1/02 . à enveloppes particulières
1/04 . à bouts ou à bouts filtrants (bouts, bouts filtrants en soi A24D 3/00)
1/08 . avec des moyens d'allumage (compositions pyrophoriques C06C 15/00; briquets en soi F23Q)
1/10 . avec des éteignoirs
1/12 . avec des organes annexes pour retenir la cendre, des organes de maintien, ou d'autres équipements
1/14 . Cartouches de tabac pour la pipe
1/16 . Bagues pour cigares ou cigarettes (machines pour appliquer les bagues B65C)
1/18 . Emploi de produits spécifiés, autres que le tabac, pouvant être fumés

3/00 Filtres à fumée de tabac, p.ex. bouts filtrants, garnitures filtrantes (filtres en général B01D); **Bouts pour cigares ou cigarettes** (bouquins pour pipes, fume-cigares ou fume-cigarettes A24F 7/00) **[3]**
3/02 . Fabrication de filtres à fumée de tabac (fabrication de papier ou de matériaux cellulosiques pour filtres D21) **[3]**
3/04 . Filtres à fumée de tabac caractérisés par leur forme ou leur structure **[3]**
3/06 . Emploi de matériaux particuliers pour les filtres à fumée de tabac **[3]**
3/08 . . de matériaux organiques comme matériaux de base ou constituants principaux (de matériaux à échange d'ions A24D 3/12) **[3]**
3/10 . . . de cellulose ou de dérivés de la cellulose **[3]**
3/12 . . de matériaux à échange d'ions **[3]**
3/14 . . de matériaux organiques comme matériaux additionnels (de matériaux à échange d'ions A24D 3/12) **[3]**
3/16 . . de matériaux inorganiques **[3]**
3/18 . Bouts pour cigares ou cigarettes; Leur fabrication (A24D 3/02 a priorité; fabrication des éléments de bouts, ou fixation des bouts, aux cigares ou aux cigarettes A24C 5/56; production de fume-cigares ou fume-cigarettes à partir de matières plastiques ou de substances à l'état plastique B29D 23/14; fabrication à partir de métal, voir les sous-classes appropriées de la section B) **[3]**

A24F ARTICLES POUR FUMEURS; BOÎTES D'ALLUMETTES (briquets F23Q)

Schéma général

PIPES DE FUMEURS; EMBOUTS
Structures générales 1/00
Pipes particulières 1/28, 1/30, 3/00
Fourneaux; bouquins 5/00; 7/00
Accessoires; séchage 9/00; 11/00
ARTICLES POUR FUMER LES CIGARES OU LES CIGARETTES 13/00, 15/00, 17/00
POCHETTES OU BOÎTES D'ALLUMETTES 27/00, 29/00
AUTRES ARTICLES POUR FUMEURS 19/00 à 25/00, 31/00, 47/00

Pipes de fumeurs

1/00 Pipes de fumeurs (pipes d'apiculteurs A01K 55/00)
1/02 . avec aménagements pour l'épuration ou le refroidissement de la fumée (narghilés A24F 1/30)
1/04 . . avec alvéoles pour la fumée ou purgeurs pour la salive
1/06 . . . à l'intérieur de la pipe
1/08 . . . . dans le tuyau
1/10 . . . . dans le fourneau
1/12 . . . à l'extérieur de la pipe
1/14 . . . . avec réservoir à liquide
1/16 . . avec conduits de fumée en zig-zag ou similaires
1/18 . . avec garnitures internes non absorbantes
1/20 . . avec garnitures internes absorbantes
1/22 . . avec dispositions pour le refroidissement par air, p.ex. pipes à double paroi
1/24 . pour brûler le tabac de bas en haut
1/26 . avec dispositifs de remplissage
1/28 . Pipes en forme de tubes, p.ex. en forme de cigares
1/30 . Narghilés
1/32 . Emploi de matériaux spécifiés pour les pipes

3/00 Pipes de fumeurs combinées avec d'autres objets (articles pour fumeurs montés sur cannes A45B 3/16)
3/02 . avec accessoires de nettoyage

Eléments constitutifs des pipes ou accessoires; Bouquins

5/00 Fourneaux de pipes
5/02 . avec dispositions pour les maintenir verticaux en dehors de l'emploi
5/04 . avec trous d'admission d'air
5/06 . avec garnitures de terre cuite ou similaires
5/08 . . avec foyers munis de grilles ou similaires
5/10 . Couvercles de fourneaux fixés et amovibles
5/12 . . avec bourre-pipes fixés sur eux
5/14 . . avec écrans pare-vent

7/00 Bouquins pour pipes; Bouquins pour fume-cigares ou fume-cigarettes
7/02 . à raccords amovibles
7/04 . avec filtres à fumée (filtres à cet effet A24D 3/00)

9/00 Accessoires pour pipes de fumeurs
9/02 . Bourre-pipes, c. à d. dispositifs destinés à tasser le tabac dans la pipe (combinés avec des récipients pour tabac A24F 23/04)

9/04 . Dispositifs de nettoyage pour pipes (combinés avec des pipes A24F 3/02)
9/06 . . pour tuyaux, p.ex. brosses, aiguilles, cordons
9/08 . . Jeux d'articles de nettoyage
9/10 . . pour fourneaux, p.ex. grattoirs, articles à dents coupantes pour nettoyer les fourneaux de pipe
9/12 . . Dispositifs pour nettoyage des pipes à la vapeur, à l'air ou à l'eau
9/14 . Porte-pipes ou râteliers pour pipes
9/16 . Enveloppes ou boîtes protectrices pour pipes ou éléments de pipes

---

11/00 Séchage des pipes de fumeurs

13/00 Articles pour fumer les cigares ou cigarettes
13/02 . Fume-cigares ou fume-cigarettes (bouquins A24F 7/00)
13/04 . . avec aménagements pour l'épuration ou le refroidissement de la fumée (narghilés A24F 1/30)
13/06 . . . avec filtres à fumée (filtres à cet effet A24D 3/00)
13/08 . . à dispositifs particuliers, p.ex. pointes ou griffes pour maintenir les cigares ou cigarettes
13/10 . . avec éjecteurs pour les bouts fumés
13/12 . . combinés avec d'autres objets, p.ex. des articles pour écrire (combinés avec des cannes ou manches de parapluie A45B 3/16)
13/14 . . Etuis protecteurs
13/16 . Manches de sûreté pour cigares ou cigarettes, destinés à éviter les dégâts provoqués par des cendres incandescentes
13/18 . Eteignoirs pour cigares ou cigarettes
13/20 . . Moyens pour détacher la cendre incandescente
13/22 . Supports pour maintenir des cigares ou des cigarettes en fumant
13/24 . Appareils pour couper, fendre ou perforer les cigares, p.ex. combinés avec un briquet (combinés avec des cisailles à main ou des ciseaux B26B 13/22)
13/26 . . de poche
13/28 . Dispositifs pour souffler à travers des cigares
13/30 . Dispositions pour former des dessins ou des ronds de fumée (jouets à fumée A63H 33/28)

15/00 Etuis ou boîtes à cigares ou cigarettes (adaptations pour emploi dans des véhicules B60N 3/12; emballages B65D)
15/02 . à utiliser chez soi
15/04 . . avec accessoires permettant de ne libérer qu'un seul cigare ou une seule cigarette à la fois
15/06 . . avec des moyens pour les présenter (A24F 15/04 a priorité) **[2]**
15/08 . . combinés avec d'autres objets
15/10 . . . avec des briquets
15/12 . de poche
15/14 . . avec accessoires permettant de ne libérer qu'un seul cigare ou une seule cigarette à la fois
15/16 . . avec des moyens pour les présenter (A24F 15/14 a priorité) **[2]**
15/18 . . combinés avec d'autres objets
15/20 . à compartiments distincts pour chaque cigare ou cigarette

17/00 Etuis pour papier à cigarettes

Autres articles pour fumeurs

19/00 Cendriers de fumeurs (agencements dans le cadre des aménagements des véhicules pour les passagers B60N 3/08)
19/02 . à éléments intérieurs séparables
19/04 . à faux-fond pouvant se dérober
19/06 . à coupe ou faux-fond basculables
19/08 . à faux-fond coulissant
19/09 . à dispositifs de sécurité à action automatique, p.ex. réagissant à la chaleur
19/10 . combinés avec d'autres articles (A24F 15/08 a priorité)
19/12 . . avec des boîtes d'allumettes
19/14 . . avec des éteignoirs

21/00 Supports pour articles de fumeurs

23/00 Récipients pour tabac, poudre à priser ou tabac à chiquer
23/02 . Blagues à tabac
23/04 . . combinées avec d'autres objets, p.ex. avec des dispositifs pour bourrer les pipes

25/00 Dispositifs utilisés par les fumeurs pour régler le degré d'humidité ou pour parfumer des cigares, des cigarettes ou du tabac (humidification en usine A24B 3/04)
25/02 . Dispositifs d'humidification

27/00 Pochettes ou boîtes d'allumettes (emballages B65D; composition des surfaces de grattage, allumettes C06F)
27/02 . avec des moyens pour séparer les allumettes les unes des autres
27/04 . Etuis protecteurs pour boîtes d'allumettes
27/06 . avec éléments de protection contre le vent
27/08 . Supports pour boîtes d'allumettes (A24F 27/10 a priorité)
27/10 . Récipients pour allumettes ou pour boîtes d'allumettes destinés à être fixés aux murs
27/12 . Pochettes plates
27/14 . Distributeurs d'allumettes; Distributeurs pour allumettes disposées sur des bandes (point de vue distribution en général B65D 83/00)
27/16 . . de poche
27/18 . . . avec des moyens pour prévenir l'inflammation spontanée
27/20 . . . avec des moyens pour enflammer les allumettes lors de leur présentation
27/22 . . de maison
27/24 . . . avec des moyens pour prévenir l'inflammation spontanée
27/26 . . . avec des moyens pour enflammer les allumettes lors de leur présentation; Allumeurs pour allumettes en bandes

29/00 Dispositifs pour enflammer les allumettes; **Articles pour tenir les allumettes enflammées**

31/00 Allume-pipes en papier; **Dispositifs pour fendre les allumettes**

47/00 Articles pour fumeurs non prévus ailleurs